

>> Utilisation (*)

Grâce à leur conception (gants trempés) ces gants sont parfaitement étanches à certains liquides.

Ils peuvent par conséquent être utilisés pour les travaux dans les imprimeries, la maintenance industrielle, l'agriculture, le ponçage, le décapage, les travaux d'entretien et de nettoyage, la fabrication de peintures, de vernis, l'industrie chimique etc.

>> Caractéristiques techniques

- → Montage: gant trempé non supporté avec flocage.
- → Désignation/matières: gant mixé latex / néoprène. Floqué coton. Paume et doigts gaufrés.
- ✓ Coloris: noir.
- **▼ Tailles:** 7, 8, 9, 10.
- ✓ Longueur: 320 mm (*).
- ✓ Épaisseur: 0.68 mm (+/- 0.03mm) (**).
- → Conditionnement: carton de 100 paires.
 - sachet de 10 paires.
 - sous sachet individuel.

En savoir plus: www.singer.fr

(**) valeurs moyennes

>> Principaux atouts

- ✓ La qualité et la garantie d'une usine certifiée ISO 9001 et ISO 14001.
- ✓ Grande exigence dans le choix et la qualité des matières premières.
- Forme anatomique.
- ✓ Paume et doigts gaufrés pour une meilleure préhension.
- Présentation sous sachet individuel pour une conservation améliorée.

chimique



>> Conformité

Ce gant de protection a été testé selon les normes européennes suivantes :

- EN 420 : 2003 + A1: 2009. Gants de protection Exigences générales et méthodes d'essai.
- EN 388 : 2016. Gants de protection Protection contre les risques mécaniques.
- EN ISO 374-1: 2016. Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.

Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

- EN 374-2: 2014. Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux. Partie 2 : détermination de la résistance à la pénétration.
- EN 16523-1: 2015. Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques. Partie 1 : perméation par un produit chimique liquide dans des conditions de contact continu.
- EN 374-4: 2013. Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

Partie 4 : détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques.

- EN ISO 374-5: 2016. Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.

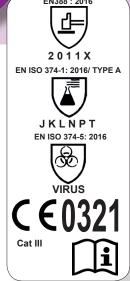
Partie 5 : terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes.

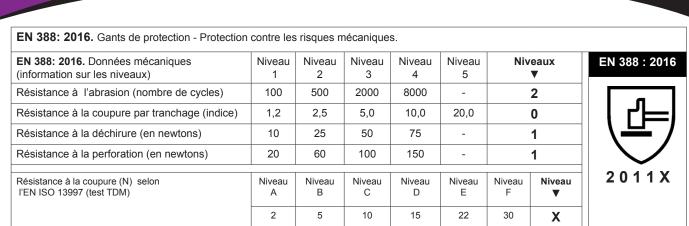
Il est conforme au Règlement (UE) 2016/425 relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). Catégorie III. Attestation d'examen UE de type (module B) délivrée par SATRA, organisme notifié n°0321.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié SATRA. Organisme notifié n°0321.

Votre partenaire SINGER® SAFETY







«X» signifie que le gant n'a pas été soumis au test.

EN ISO 374-1: 2016 / TYPE A.

Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.

Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

EN ISO 374-5: 2016.

Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.

Partie 5 : Terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes.

EN ISO 374-1 : EN ISO 374-5 : 2016 / TYPE A 2016





JKLNPT

VIRUS



Code ▼	Classe ▼
J	2
K	6
L	4
N	3
Р	6
Т	6
	J K L

Les gants **Type A** sont des gants:

i) qui ont passé le test de pénétration selon l'EN 374-2: 2014 (test d'étanchéité à l'eau et à l'air).

ii) ont atteint au moins le **niveau 2** (plus de **30 minutes** de temps de passage) pour le test de perméation chimique selon l'EN 16523-1: 2015 pour au minimum **6 produits chimiques** de la liste des 18 produits chimiques d'essai au tableau 2 de la norme EN ISO 374-1: 2016.

Les 6 produits chimiques testés sont représentés par un lettre de code marqué sous le pictogramme et:

iii) ont effectué un test de dégradation chimique selon l'EN 374-4: 2013 pour chaque produit chimique revendiqué.

EN 374-4: 2013.

Détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques.

Produits chimiques	Dégradation moyenne	Observation(s)
n-Heptane (J)	78,5 %	Gonflé
Hydroxyde de sodium 40% (K)	- 4.3 %	Pas de changement
Acide sulfurique 96% (L)	34.9 %	Gonflé
Acide acétique 99 % (N)	34.9 %	Pas de changement
Peroxyde d'hydrogène 30% (P)	0.3 %	Pas de changement
Formaldéhyde 37% (T)	-1,0 %	Pas de changement

EN ISO 374-1: 2016 Niveaux de performance à la perméation		
Temps de passage mesuré (min)	Niveau de performance à la perméation	
> 10 min	Classe 1	
> 30 min	Classe 2	
> 60 min	Classe 3	
> 120 min	Classe 4	
> 240 min	Classe 5	
> 480 min	Classe 6	

Votre partenaire SINGER® SAFETY

